71e Année. 11e Série. Tome III. N° 4. 27 Janvier 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française
ET DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : Une nouvelle forme d'Assurance Médicale mutuelle; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : La Médecine et la Politique : Liste des Médecins sénateurs sortants. — La Décentralisation et l'Hygiène : La Conférence de M. le Dr Poix (Le Mans) sur la Tuberculose. — Les Idées Nouvelles : Une Nouvelle forme d'Assurances mutuelles contre la maladie des Médecins ; par Marcel Baudouin. — Nécrologie. — La Médecine aux Chandelles. — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : Assurance Médicale mutuelle de Paris contre la mortalité.

Illustrations. — Actualités : Portraits des Docteurs Coillot, C. Duval, Labbé, Legludic, Rolland, Signard, Sénateurs sortants.

BULLETIN

Une nouvelle forme d'Assurance Médicale mutuelle.

L'un de nos confrères, comme on le verra plus loin, vient de découvrir, disent les Journaux spéciaux, une nouvelle forme d'*Assurance Médicale mutuelle*.

J'ai le regret de dire que cette invention ne date pas d'hier et que je la vois fonctionner, depuis 1879, dans le département de la Vendée, où, comme on le sait, j'ai certaines attaches.

Il est vrai que là elle est exclusivement appliquée à la Mortalité du Bétail ; mais, franchement, est-ce que la masse médicale est autre chose qu'un *vulgum pecus*, doué d'une certaine intelligence !

Le système, d'ailleurs, peut très bien s'appliquer à la Mortalité humaine ; j'en ai la conviction intime, ayant fait des recherches statistiques spéciales sur ce point. Je vais même aller plus loin et déclarer, toujours après études préalables, comme je le fais remarquer plus loin dans un article écrit depuis plusieurs années, que cette forme d'Assurance peut s'appliquer non seulement à la Mort, mais à la Maladie.

On dit, dans nos pays de l'Ouest, que cette forme d'Assurance est due à l'un de nos compatriotes, agriculteur distingué, ayant beaucoup d'attaches avec le corps médical, M. Lansyer ; mais je crois bien que d'autres ont dû y songer avant lui. Il a eu au moins le mérite de faire triompher dans nos régions cette excellente institution, dont nos paysans ont compris de suite le très grand intérêt : ce qui n'est pas un mince éloge !

Espérons que nos confrères, qui ont le sort d'une famille à assurer, n'hésiteront pas à suivre une voie que leur montrent, comme parfaite, des citoyens dont le niveau intellectuel et social est encore à cent coudées au-dessous de celui du Monde des Médecins.

Félicitons donc notre collègue de Paris d'avoir songé à mettre en pratique cette très simple forme d'Assurance.

Marcel Baudouin.

ACTUALITÉS

LA MÉDECINE ET LA POLITIQUE.

Liste des Médecins Sénateurs sortants.

[Elections du 28 Janvier 1900]

Nous avons dit que l'Élection sénatoriale du 28 janvier 1900 n'était que partielle. Les sénateurs ne sont sortants en réalité que pour les départements allant, dans le classement alphabétique, de l'Orne aux Vosges. Voici, parmi ces sénateurs, ceux qui sont Médecins et Pharmaciens. Presque tous se représenteront le 28janvier prochain.

Dr Coillot (R. P. A.) (Haute-Saône). — Né en 1832. Docteur en 1858, s'est signalé, en 1870, comme médecin major. Décoré en 1888 pour 28 ans de services publics. Il est maire depuis 1872 et conseiller général de Montbozon depuis 1877. Il fut élu sénateur en 1893 contre M. Mercier, député de Vesoul, qui se présentait avec le programme radical. Il fait partie de deux groupes : l'*Union républicaine* et la *Gauche démocratique*. Il a voté *contre* la loi de dessaisissement, *pour* le ministère Waldeck-Rousseau et *pour* la compétence de la Haute Cour. N'a pas été admis sur la liste commune. Il se présente cependant comme républicain de concentration.

M. le Dr Coillot,
Sénateur sortant de la Haute-Saône.

Dr Gustave Coste (Yonne). — Né en 1833, maire (1867) et conseiller général de Saint-Julien-du-Sault, depuis 1870. Sénateur depuis 1890. Président du Conseil général de l'Yonne depuis 8 ans. Secrétaire du Sénat en 1897, 1898, 1899. Siège à *gauche*, à l'*Union républicaine*. Se représente avec les meilleures chances de succès.

Dr Francoz (F. A.) (Haute-Savoie). — Né à Trévignin (Savoie), en 1847. Aide-major auxiliaire (siège de Bitche, 1870-1871). Docteur médecin en 1873 et exerçant à Annecy. Elu en 1893. Conseiller général d'Alby depuis 1886, et président du Conseil général (1881-1888). Il appartient à la *Gauche républicaine*. Il a voté *pour* la loi de dessaisissement, s'est *abstenu* dans le vote de confiance au ministère Waldeck-Rousseau, et a voté *pour* la compétence de la Haute-Cour. Se représente sans compétiteur.

César Duval, pharmacien (Haute-Savoie). — Né en 1842. Ancien aide-major en 1870, Député de Saint-Julien, de 1883 à 1898. Conseiller général de Seyssel. Inscrit à la *Gauche démocratique* ; a voté pour la *loi de dessaisissement* ; a voté pour la compétence de la Haute-Cour. Se représente sans compétiteur.

M. C. Duval, Pharmacien,
Sénateur sortant de la Haute-Savoie.

Lucien Guillemaut (Saône-et-Loire). — Né en 1842. Docteur en 1887. Il a représenté à la Chambre l'arrondissement de Louhans depuis 1884 jusqu'en 1898. Il est inscrit à la *Gauche démocratique*. Il a voté *contre* la loi de dessaisissement ; *pour* le ministère Waldeck-Rousseau ; *pour* la compétence de la Haute-Cour. Se représente.

Dr E. Guyot (Rhône). Né en 1830. Docteur en 1853 ; chirurgien-major en 1870, à Saint-Dizier (Haute-Marne). Député de 1873 à 1882, il fut des 363. Il entra au Sénat en même temps et sur la même liste que M. Millaud en 1882. Il a été constamment réélu depuis lors. Vice-président du groupe de l'*Union républicaine* en 1897, président en 1898 et 1899, il est intervenu à ce titre à plusieurs reprises en ces dernières années dans les votes ayant un caractère politique, et en particulier lors des débuts du ministère Waldeck-Rousseau. Il est membre des Commissions des finances et de l'armée. Il est de plus membre du Conseil supérieur de l'Agriculture. M. Guyot a voté *contre* la loi de dessaisissement, *pour* le ministère actuel et *pour* la compétence de la Haute Cour. Se représente.

Dr Léon Labbé (Orne). — Né au Merlerault en 1832. Reçu docteur en 1861. Agrégé en 1863. Chirurgien des Hôpitaux, professeur agrégé à la Faculté, membre de l'Académie de Médecine depuis 1880, commandeur de la Légion d'honneur.

M. Labbé n'est entré qu'assez tard dans la politique, en 1892, où il fut le premier sénateur républicain élu par le département de l'*Orne*. Conseiller général en 1895. M. Labbé a pris part, en ces dernières années, à la discussion des projets de loi relatifs à la médecine et à l'hygiène.

Membre de la Commission de l'armée, il

M. le Dr Labbé,
Sénateur sortant de l'Orne.

a été, en 1898, rapporteur du projet de loi sur les médecins et pharmaciens militaires, membre de la Commission de répartition du pari mutuel. M. Labbé est inscrit à la fois au *Centre gauche* et à la *Gauche républicaine*. Il a voté *pour* la loi de dessaisissement, *pour* le ministère Waldeck-Rousseau, *contre* la compétence de la Haute-Cour. Il se représente, fort de l'appui des conservateurs, en raison de son vote à la Haute-Cour.

Dr Legludic (Sarthe). — Né en 1843 à Angers. Docteur en 1869, et aide-major en 1870. Se lança dans la politique après 1870. Maire et Conseiller général de Sablé depuis 1878, il siégea à la Chambre pour l'arrondissement de La Flèche, de 1883 à 1895. Président de la Société des Agriculteurs de la Sarthe. Il fait partie de la Commission des douanes et de la Commission de l'armée. Il est, en outre, membre du conseil supérieur de l'Agriculture et de la Commission du Herd book. Il est inscrit à la *Gauche démocratique*. Il a voté *pour* la loi de dessaisissement, s'est *abstenu* dans le vote de la motion de confiance dans le ministère actuel, et a voté *pour* la compétence de la Haute-Cour. Se représente sur la liste républicaine.

M. le Dr Legludic,
Sénateur sortant de la Sarthe.

Dr Albert Le Play (Haute-Vienne). — Fils du célèbre économiste, né à Graville-Sainte-Honorine (Seine-Inférieure), en 1842. Docteur en 1866. Il s'est occupé d'Agronomie et d'expériences agricoles. Il est président de la Société d'agriculture de la Haute-Vienne, et membre du Conseil d'Agriculture. Sénateur depuis 1892. A publié des Mémoires estimés sur la chimie agricole. Il adressa en 1897, au Sénat, une interpellation, heureusement menée, sur l'insuffisance de l'enseignement agricole. Il fait partie de la *Gauche républicaine*. Il a voté *contre* la loi de dessaisissement, *pour* le ministère actuel et *pour* la compétence de la Haute-Cour.

M. le Dr Rolland,
Sénateur sortant de Tarn-et-Garonne.

Dr Léon Rolland (Tarn-et-Garonne). — Né à Mas-Grenier, en 1831. Docteur de la Faculté de Paris en 1855, élu sénateur en 1891; ancien chef de l'Asile d'Aliénés de Tarn-et-Garonne; chevalier de la Légion d'honneur depuis 1875. Il a présenté au Sénat une proposition de loi tendant à réduire à deux ans la durée du service militaire et une autre proposition qui permettrait à un grand nombre d'instituteurs d'arriver aux deux premières classes. Membre de la Commission de l'armée, il est président du Conseil général, où il représente depuis 1871 le canton de Verdun. Il siège à la *Gauche républicaine*, dont il est un des membres du comité de direction. Il a voté *pour* la loi de dessaisissement, *pour* le ministère Waldeck-Rousseau et *pour* la compétence de la Haute Cour.

Dr Louis Parisot (Vosges). — Né en 1831 à Remiremont. Il est docteur-médecin depuis 1856, maire du Thillot (1876-1893), chevalier de la Légion d'honneur et représente au Conseil général des Vosges le canton de Thillot depuis 1892. Elu sénateur en 1896, il fait partie de *l'Union républicaine*. Il a voté *pour* la loi de dessaisissement, s'est *abstenu* dans le vote de l'ordre du jour favorable au ministère Waldeck-Rousseau et a voté *contre* la compétence de la Haute-Cour. Se représente. Réélection certaine.

Dr Signard (Maurice-Eugène) (Haute-Saône). — Né à Bléneau (Yonne), en 1840. Docteur-médecin en 1866, médecin aide-major en 1870. Maire en 1882, conseiller général en 1887, et député de Gray en 1889, il entra au Sénat en 1897 lors d'une élection partielle

M. le Dr Signard,
Sénateur sortant de la Haute-Saône.

Inscrit à la *Gauche démocratique*, il a voté *contre* la loi de dessaisissement, *pour* le ministère actuel et *pour* la compétence de la Haute-Cour. Se représente et est sur la liste des radicaux ralliés.

Nous pensons n'avoir pas commis d'oubli sur cette liste de médecins à qui on vient de fendre l'oreille. Espérons que les scrutins du 28 janvier 1900 les réintégreront tous dans leurs hautes fonctions.

LA DÉCENTRALISATION ET L'HYGIÈNE.

La Conférence de M. le Dr POIX (Le Mans) sur la Tuberculose.

La semaine dernière, dans la salle des Concerts, au Mans, notre excellent ami et collaborateur, M. le Dr Poix, a parlé de la *Tuberculose* (sujet plein de tristesse, mais qui est trop grave pour qu'on ne s'y intéresse pas). — Aussi, y avait-il foule pour entendre le conférencier. Tout d'abord, en termes excellents, dont toute expression trop technique était bannie, M. le Dr Poix a mis rapidement ses auditeurs au courant de la question, sur laquelle nous n'insisterons pas, car elle est bien connue de nos lecteurs.

« En matière de tuberculose, a-t-il dit entre autres bonnes choses, il y a actuellement deux questions qui doivent sortir du domaine médical et auxquelles le public doit être initié : c'est d'une part, la question de la *propagande des moyens de prophylaxie*, c'est, d'autre part, la création des *sanatoria populaires* ; elles ne peuvent être résolues par les efforts seuls des médecins ; il faut que ceux-ci s'adjoignent le concours de philanthropes intelligents et généreux ; et de la sorte sera justifiée cette belle parole de Max Simon : Les choses de la Médecine ne font pas seulement partie de la Science ; elle sont encore une branche de la Charité. »

Très claire, très concluante a été cette Conférence de M. le Dr Poix ; aussi a-t-elle été fort applaudie.

Elle s'est terminée par une série de projections montrant le bacille de la tuberculose isolé sur des cultures ; les lésions de la tuberculose pulmonaire à ses diverses périodes ; le service d'isolement des tuberculeux de l'Hôpital Boucicaut, les principaux sanatoria de France et de l'Etranger, etc.

La question des sanatoria populaires est celle qui nous a surtout paru frapper le public. La nécessité de leur création est, en effet, évidente, car il est inadmissible que dans un pays comme la France, toute une classe de la population, la plus nombreuse, reste exposée aux ravages de la tuberculose, alors que la Science est, aujourd'hui, en mesure de s'opposer au développement de cette effroyable maladie.

Tous nos compliments à notre excellent ami pour son brillant succès.

LES IDÉES NOUVELLES.

Une nouvelle forme d'Assurance mutuelle contre la Maladie entre Médecins (1).

On sait qu'il existe actuellement en France deux Sociétés d'Assurances-Maladie à l'usage des médecins. Ces deux sociétés, qui rendent tant de services, ont été créées l'une par M. Gallet-Lagoguey, l'autre par M. Cézilly.

Je ne veux point ici discuter les mérites et les avantages de l'une et de l'autre. Ils sont connus de tous ceux qui s'occupent de ces questions très spéciales, et en particulier, des confrères que les intérêts directs de notre profession passionnent. Je désirerais simplement donner un léger aperçu sur un mode nouveau d'Assurances-maladie entre médecins, que je crois très pratique, et que j'ai conçu, en expliquant à l'homme et au médecin plus particulièrement, ce qu'un très digne Vendéen a mis en pratique, dès 1879, pour la mortalité des animaux.

Cette forme d'Assurance a ceci de curieux, qu'elle n'exige aucune dépense d'administration à condition que les adhérents au système soient en nombre assez considérable. C'est le type le plus parfait que je connaisse de l'Assurance mutuelle.

La Société paie, à chaque sociétaire tombant malade, une somme correspondant au produit du nombre de jours de maladie par la somme représentant la valeur que chaque médecin attribue à sa journée de travail, lorsqu'il est bien portant ; mais, par contre, chaque année, chaque sociétaire verse à la Caisse centrale, au prorata du capital assuré par lui, une somme telle que les dépenses de journées de maladie soient entièrement couvertes.

Supposons qu'un médecin s'assure pour 20 fr. par jour, soit pour une somme égale à 365 jours × 20 fr., ou 7300 fr. pour un an.

S'il reste malade pendant 3 mois, soit 90 jours pour l'année, il recevra de ce fait de la Société 1800 fr. (90 jours × 20).

D'autre part, supposons que la Société comprenant 200 membres et ait à payer pour l'année 20.000 fr. pour 1000 journées de maladie. Si le chiffre 20.000 est divisé par le nombre des adhérents, un chiffre de 100 fr. sera suffisant pour chaque cotisation, soit une moyenne de moins de 10 fr. par mois.

Ainsi, pour 100 fr., je suppose, notre confrère pourra recevoir 1800 fr. d'indemnité de maladie, s'il est malade pendant 3 mois et si la Société comprend 200 adhérents, etc.

Mais ce système a en outre ceci de bon, que le *capital assuré peut varier avec chaque médecin, sans que cela nuise à son confrère*, grâce à une combinaison facile à soupçonner.

Cette forme d'Assurance, à proprement parler, *n'exige aucun maniement de fonds, aucun capital*, sauf un très petit fonds de roulement. On rembourse, en effet, aux sociétaires les frais de maladie, après le versement (tous les trois mois par exemple) des cotisations, et cela le jour même à l'Assemblée générale des Sociétaires.

(I) Article écrit *depuis plusieurs années*.

Par contre le difficile, c'est le RECRUTEMENT DES MEMBRES. Il faut n'avoir affaire qu'à des personnes dont l'HONNÊTETÉ EN AFFAIRES soit absolument au-dessus de tout soupçon ; et j'ai le regret de dire que cette honnêteté-là est beaucoup plus rare dans notre pays (c'est le contraire en Amérique !) qu'on ne le pense, et qu'elle n'a rien à voir avec l'HONNÊTETÉ PROFESSIONNELLE, *indiscutée* et si *appréciée*, de tout le corps médical français. Il faut opérer entre gens *se connaissant à fond* et habitant le même pays, et autant que possible la campagne, où tout se passe au grand jour.

Conclusion : Théoriquement, le système est excellent. Mais, pratiquement, il ne doit être essayé que par des médecins absolument sûrs d'eux-mêmes et de leurs collègues. Or là est la difficulté. Sinon, c'est le Désastre...

Marcel BAUDOUIN.

NÉCROLOGIE.

M. le Dr MARCHAL, ancien adjoint au maire de Nancy, décédé à l'âge de quatre-vingt-six ans, léguant au Bureau de Bienfaisance, vingt mille francs, à la Société de Secours mutuels, dont il fut longtemps président, quarante mille francs, etc. — M. le Dr BUIRON (d'Hermonville). — M. le Dr CAILLET (de Luynes). — M. le Dr MERCIER (de Bourbonne). — M. le Dr MOSSMANN (de Tours-sur-Marne). — M. le Dr POPIS (d'Olan). — M. MAZOUÉ, interne à l'Hôtel-Dieu de Tarascon. — Notre ami M. le Dr CABANÈS, vient d'être cruellement frappé par la mort d'un fils. — Mme COUPARD, née Aguilhon de Sarran, femme du lieutenant au 6e dragons, décédée à Orvreux, à l'âge de 22 ans, fille du Dr COUPARD. M. le Dr Ernest CHAMBARD, médecin en chef de l'Asile d'aliénés de Clermont (Oise), décédé des suites du tétanos, à l'âge de 48 ans. Ancien interne des Hôpitaux de Paris, il avait été préparateur à l'Ecole des Hautes Etudes, chef de Laboratoire à la Faculté de Médecine de Paris et chef de Clinique de la Faculté de Lyon. M. Chambard avait été nommé médecin en chef au service des hommes, à l'asile de Clermont le 15 avril 1897. Il s'occupait beaucoup de recherches bactériologiques; et c'est dans son laboratoire, dit-on, qu'il a contracté l'affection qui l'a emporté en moins de quarante-huit heures.

M. le Dr ROCQUES (de Chartres) (Eure-et-Loir). — M. le Dr BODEAU, de Niort (Deux-Sèvres). — Mme Jules BASCOU veuve du Dr Bascou, décédée à Saint-Go (Gers). — On annonce la mort du Dr GENSOLLEN, Conseiller général du Var, et maire de Solliès-Ponts et ancien Président du Conseil général. — On annonce le décès à Brest, de M. Jean BRION, médecin en chef de la Marine en retraite, officier de de la Légion d'honneur. Le défunt était âgé de soixante-sept ans. — M. Pierre-Henri OZENNE, Conseiller municipal, membre du Conseil d'Hygiène et de Salubrité, ancien Président du Tribunal de Commerce, père de notre ami M. le Dr Emile OZENNE (de Paris), vient de mourir à Argentan.

La Médecine aux Chandelles.

"La Tontine" à l'Odéon. — "A Perpète" à l'Ambigu

On joue à l'Odéon, comme lever de rideau, *France..! d'abord*, une pièce de LESAGE, qu'il faut entendre. Il y a là un certain médecin, du nom très caractéristique de TROUSSEGALANT, et un pharmacien, le compère MOMUS, qui méritent une visite. Dès cette époque, docteurs et apothicaires s'arrangeaient, paraît-il, pour expédier *ad patres* les malades les plus cossus, dans toutes les formes de l'art bien connues depuis Molière. *Nil novi sub sole ;* mais ça fait toujours plaisir d'entendre éreinter la thérapeutique.

Notons, en effet, une fois de plus que jadis, on se contentait de « blaguer » la saignée et les clystères. Désormais on va plus loin ; on ne dénigre plus que l'honorabilité. C'est plus facile et surtout plus grave. *Quousque tandem* ?

Ajoutons que l'Odéon se distingue au point de vue *archéologique*. Son sous-sol est riche, paraît-il, en objets gallo-romains. M. le Dr Capitan, du Vieux Paris, les a vus ; nous regrettons de n'avoir pas pu assister à cette visite, curieuse pour notre vieux Quartier Latin.

Dans *A Perpète*, que l'Ambigu nous donne, mélodrame sortant un peu de l'ordinaire banalité de MM. Decourcelle, Lepelletier et Xanrof, au premier acte, on nous présente un assassinat au chloroforme. La Science ayant fait des progrès, le Théâtre suit ce noble exemple. Et les auteurs, ou plutôt l'assassin, tuent leur victime avec quelques gouttes de l'anesthésique, en une demi-minute. C'est aller un peu vite en besogne, car en général, pour mener à bien ce genre d'opération, il faut un peu plus de temps ! Mais nous sommes à l'Ambigu et peut-être les auteurs connaissent-ils les méthodes extra rapides d'anesthésie totale !

Le troisième acte, celui qui corse l'intrigue, prépare la reconnaissance traditionnelle de la mère et de l'enfant par un stratagème que nous signalons à nouveau au distingué Directeur de l'Assistance publique, car il le connaît bien (le fait étant authentique). On substitue délibéremment (au lieu de « par hasard », comme dans la réalité), à la Pitié, la pancarte d'une morte à celle de sa voisine de lit, sans que les infirmiers s'en aperçoivent.

Cette histoire arrange le dénouement, dans lequel nous admirons un jeune docteur, ex-interne des hôpitaux, au coup d'œil vraiment américain. La promptitude et la précision de son diagnostic laisseraient rêveurs bien des praticiens. On lui amène un enfant criblé de coups de couteau ; il regarde de loin, et n'examine pas ses plaies ; et sans en faire davantage, il s'écrie : « Je vous le sauverai ».

Ne croyez pas que cela empêche d'applaudir un drame plein de *scientiam ad usum populi*. Comme il est certain que MM. les Professeurs de la Faculté et MM. les chirurgiens des hôpitaux ne sont pas des habitués de l'Ambigu, tout le monde est satisfait, et les auteurs encore davantage.

MARC ELL.

PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — TABLEAU DES ACTES DU 29 JANVIER AU 3 FÉVRIER 1900. — *Lundi 29.* — 2e examen, doctorat, nouveau régime : MM. Ch. Richet, Rémy, Desgrez, exam. Salle n° 2, MM. Broca (André), et Gilles de la Tourette, censeurs. — 5e examen, doctorat, 1re partie. Chirurgie. 1re série : MM. Tillaux, Kirmisson, Mauclaire, exam. Hôtel-Dieu. M. Hayem, censeur. — 5e examen, doctorat, 1re partie. Chirurgie, 2e série : MM. Terrier, Delbet, Broca (Aug), exam. Hôtel-Dieu. — 5e examen doctorat, 2e partie : MM. Fournier, Brissaud, Gaucher, exam. Hôtel-Dieu, M. Walther.

Mardi 30. — 2e examen, doctorat, oral, 1re partie : MM. Mathias-Duval, Langlois, Thiery, exam. Salle n° 1, M. Farabeuf, censeur. — 3e examen, doctorat oral, 1re partie N. R : MM. Budin, Quénu, Faure, exam. Salle n° 2. — 3e examen, doctorat, oral, 1re partie, A. R : MM. Le Dentu, Bonnaire, Albarran, exam. Petit amphithéâtre. — 5e examen doctorat : MM. Proust, Thoinot, Roger, exam. Salle n° 4. M. Weiss. — 5e examen, doctorat, 1re partie, Chirurgie : MM. Guyon, Berger, Hartmann, exam., Charité, M. Hutinel, censeur. — 5e examen, doctorat, 2e partie, 1re série : MM. Jaccoud, Ballet, Menetrier, exam. Charité. — 5e examen doctorat, 2e partie, 2 série. 2e série MM. Dieulafoy, Debove, Charrin, exam. Charité, M. Vaquez.

Mercredi 31. — Médecine opératoire : MM. Delens, Poirier, Sébileau, exam. Ecole pratique, *Épreuve pratique.* — 3e examen, doctorat, oral, 1re partie : MM. Jalaguier, Lejars, Varnier, exam. Salle n° 1, M. Gley, censeur.

Jeudi 1er ; Médecine opératoire : MM. Brun, Hartmann, Thiery, exam. Ecole pratique. Epreuve pratique. 1er Examen Doctorat. Nouv. régime : MM. Mathias-Duval, Remy, Retterer, exam. Salle n° 2. M. Gautier censeur.

Vendredi 2 : 4e Examen Doctorat : MM. Pouchet, Landouzy Wurtz, exam. Salle n° 1. M. Ch. Richet, censeur. 5e examen doctorat 1e pe. Chirurgie : 1e série : MM. Kirmisson, Mauclaire, Walther, exam. Necker. M. Terrier censeur. 5e examen doctorat 1e pe, Chirurgie. 2e série : MM. Delens, Tuffier, Legueu, exam. Necker. 5e examen doctorat 2e pe. MM. Potain, Déjerine, Méry, exam. Necker. M. Broca (Aug.). 5e examen doctorat, 1re pe, obstétrique : MM. Pinard, Varnier, Lepage, exam. Clinique Baudelocque. M. Hanriot, censeur.

Samedi 3 : 3e examen doctorat, 2e partie, anatomie pathologique. MM. Cornil, Blanchard, Letulle, exam. Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologiqne. Epreuve pratique. 3e examen doctorat, 2e partie, 1e série. MM. Chantemesse, Achard, Thiroloix, exam. Salle n° 2. M. Gley, censeur 3e examen, doctorat 2e pe, 2e série. MM. Joffroy, Ballet, Dupré, exam. Salle n° 1. M. André. 5e examen doctorat. 1e pe obstétrique : MM. Budin, Bonnaire, Wallich, clinique Tarnier. M. Chassevant suppl.

THÈSES. — *Mercredi 31.* — Candidat. M. Furbury. Président, M. Lannelongue. MM. Brissaud, Gilles de la Tourette, Legueu, exam. *Etudes sur les ruptures traumatiques de la vessie et leur traitement.* — Candidat, M. Phalip. Président, M. Brissaud, MM. Lannelongue, Gilles de la Tourette, Legueu, exam. *Du pneumothorax accidentel survenant au cours de la thoracentèse.* — Candidat, M. Lucas (Louis), Président, M. Pinard. MM. Tillaux, Tuffier, Lepage, exam. *Des indications de l'hystérectomie abdominale totale dans le traitement des fibromes.* — Candidat, M. Ogé. Président, M. Tillaux, MM. Pinard, Tuffier, Lepage, exam. *Des hernies de l'utérus et des annexes.*

Jeudi 1er : à 1 heure : Candidat, M. Arago. Président, M. Brouardel. MM. Cornil, Thoinot, Widal, exam. *La Vanne, l'Avre et la Dhuis. Etude d'hygiène parisienne.* — Candidat, M. Lamarle. Président, M. Cornil. MM. Brouardel, Thoinot, Widal, exam. *Du régime alimentaire dans la fièvre typhoïde.* - Candidat, M. Gosset. Président, M. Guyon. MM. Hutinel, Charrin, Albarran. exam. *Etude sur les pyonéphroses.* — Candidat, M. Thibault. Président, M. Hutinel. MM. Guyon, Charrin, Albarran, exam. *De l'épidémicité de l'appendicite.* — Candidat, M. Chauvin. Président, M. Hutinel. MM. Guyon, Charrin, Albarran, exam. *De l'épididymite ourlienne.* — Candidat, M. Carillon. Président, M. Le Dentu. MM. Berger, Poirier, Faure, exam. *Troubles de l'oreille dans l'air comprimé.* — Candidat, M. Blackburn. Président, M. Berger. MM. Le Dentu, Poirier, Faure, exam. *De la péritonite à pneumocoques.* — Candidat, M. Nicolas. Président, M. Berger. MM. Le Dentu, Poirier, Faure, exam. *De l'anus préliminaire dans le traitement du cancer du rectum et en particulier de la fermeture.* Candidat, M. Picaud. Président, M. Debove. MM. Chantemesse, Roger, Teissier, exam. *Lumbago et rhumatisme spinal.* — Candidat, M. Coulomb. Président, M. Chantemesse. MM. Deboye, Roger, Teissier, exam. *Sur la transmission intra-utérine de l'immunité vaccinale.*

Hôpital de la Pitié. — *Cours de Clinique chirurgicale.* — M. le Professeur F. TERRIER commencera le Cours de Clinique chirurgicale le Mardi 30 Janvier 1900, à 9 heures et demie du matin ; il le continuera les Vendredis et Mardis suivants, à la même heure.

Clinique des maladies mentales. — MM. ROGUES de FURSAC et MANHEIMER, chefs de clinique de la Faculté, commenceront, fin janvier, un cours élémentaire et pratique des maladies mentales à l'asile Sainte-Anne. Le cours complet comprendra vingt-huit leçons et aura lieu tous les jours à quatre heures. Seront admis à suivre ce cours : MM. les médecins français et étrangers et les étudiants immatriculés. Le prix du cours sera de cinquante francs. Les médecins et étudiants qui seraient dans l'intention de suivre ce cours, sont priés d'en informer de suite l'un des chefs de Clinique, qui se tiendront à leur disposition chaque matin de dix à onze heures, et leur donneront toutes les indications.

Prix. — La Faculté a décidé que les sujets des prix Saintour et Corvisart pour l'année 1900 seraient : Prix Saintour. — *La moelle osseuse dans les maladies infectieuses* : Prix Corvisart. — *De la péritonite cirrhotique.*

Nouveau règlement du Concours du Prosectorat. — Par arrêté ministériel en date du 22 décembre 1899, le Concours du Prosectorat qui doit avoir lieu chaque année au mois de mai, comprend deux épreuves éliminatoires et quatre épreuves définitives. Les épreuves éliminatoires sont : 1° Une épreuve écrite sur l'anatomie, l'histologie, la physiologie et la pathologie externe. Pour cette épreuve, trois heures sont accordées aux candidats ; 2° Une épreuve orale d'anatomie. Dix minutes de réflexion sont accordées aux candidats ; dix minutes leur sont également accordées pour traiter la question tirée au sort. Ces deux épreuves terminées, le jury procède à l'élimination. Il conserve six candidats, pour une place et huit pour deux places de prosecteur titulaire. Toutefois, dans le cas où il y aurait égalité de points entre deux ou plusieurs candidats placés sur la limite de la liste d'élimination, tous ces candidats seraient conservés. Les épreuves définitives se composent : 1° D'une épreuve orale de physiologie. Dix minutes de réflexion et dix minutes pour traiter la question sont accordées à chaque candidat ; 2° D'une épreuve orale de chirurgie ; les candidats auront également dix minutes

de réflexion et dix minutes pour traiter la question ; 3° D'une épreuve de médecine opératoire : 4° D'une épreuve pratique de dissection extemporanée, la même pour tous les candidats, dont la durée et la nature sont déterminées par le jury.

Enseignement Médical Hospitalier. — Hôpital Saint-Antoine. — *Clinique des affections du système nerveux.* — M. Gilbert Ballet reprendra ses leçons cliniques sur les affections du système nerveux et la pathologie mentale à l'hôpital Saint-Antoine (amphithéâtre de la clinique de la Faculté), le dimanche 21 janvier, à dix heures, et les continuera les dimanches suivants à la même heure.

Faculté de Médecine de Lille. — M. Vallée, pharmacien de 1re classe, est nommé, jusqu'à la fin de la présente année scolaire, chef des travaux de chimie organique.

Faculté de Médecine de Lyon. — MM. les Drs Barjon et Duplant sont nommés chefs de clinique médicale. — M. le Dr Piéry est nommé chef-adjoint de clinique médicale.

École de Médecine de Besançon. — Un concours s'ouvrira, le 17 juillet 1900, devant la Faculté de Médecine de Nancy, pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole de Médecine de Besançon.

École de Médecine de Rouen. — La ville de Rouen et l'Ecole de Médecine ont fait une perte irréparable le jour où M. Léon Brière, journaliste, est mort, car il a été un des bienfaiteurs de l'Ecole de Médecine et le plus généreux.

École de Médecine de Nantes. — A la suite du concours du 17 janvier 1900, pour la nomination d'un chirurgien aux hôpitaux de Nantes, M. Guilbaud, oculiste, récemment nommé à l'Ecole de Médecine comme chef de clinique chirurgicale, a été nommé chirurgien des hôpitaux de Nantes.

Université de Vienne. — *Incident Schenk.* — M. le Dr Schenk, professeur à l'Université de Vienne et directeur de l'Institut d'Embryologie, dont le livre sur la différenciation des sexes par l'alimentation de la femme pendant la grossesse a fait tant de bruit, il y a deux ans, vient de prendre un congé illimité, en attendant sa retraite. Le livre du Dr Schenk avait provoqué un vif mécontentement parmi les professeurs de l'Université, qui lui reprochaient d'avoir sacrifié la Science à ses ambitions personnelles et d'avoir ainsi diminué le prestige de l'Université. Une enquête disciplinaire instituée à ce sujet, vient de conclure à un blâme à l'adresse du docteur Schenk; et le Ministre de l'Instruction publique, sur la proposition du Conseil Académique, lui a fait entendre qu'il avait à demander sa retraite, sinon qu'elle lui serait donnée d'office.

Faculté de Médecine de Bruxelles. — *Troubles universitaires.* — On écrit de Bruxelles que les étudiants de l'Université libre de Bruxelles protestent énergiquement contre l'invasion de cette Institution, essentiellement fondée sur la base du libre examen, par la fraction intolérante et relativement nombreuse de la jeunesse catholique. Un grand meeting a eu lieu pour accentuer et motiver cette protestation et, si possible, y trouver une sanction. Les jeunes étudiants avaient invité les anciens et les professeurs qui ont répondu à cette invitation et dont l'entrée dans la salle a été saluée par de chaleureux applaudissements. M. van der Elst, président de l'Association générale des Etudiants a ouvert le meeting par l'exposé des motifs de l'intervention de cette Association, qui ne songe nullement à exclure l'élément catholique, mais à en exiger le respect de toutes les autres opinions. Les cléricaux, aux cours, empêchent les professeurs de parler. C'est une coalition contre laquelle il faut réagir, non par des expulsions ni des mesures violentes, mais par une entente sérieuse avec le corps professoral pour la défense du libre examen. MM. Hector Denis, Anspach, van der Kindere, professeurs à l'Université, ont successivement pris la parole, tant pour reconnaître le péril que pour préconiser le moyen réglementaire d'y parer. Nous recueillons le fruit de la conduite de la bourgeoisie libérale qui envoie ses enfants dans les écoles cléricales parce que c'est le gouvernement clérical qui dispose des places et qui les distribue. La discussion, qui s'est prolongée sur un ton de vive animation, s'est terminée par l'adoption d'un double vœu : 1° Voir instituer dans les Facultés de Médecine des cours de philosophie et de morale à base positive dont ne seraient dispensés que les étudiants qui auraient fait à l'Université leurs études de Philosophie et de Sciences ; 2° de ne plus voir présenter par l'Université, comme externe des hôpitaux de Bruxelles, que les étudiants qui auraient fait toutes leurs études préparatoires à l'Université.

Le Stage des Médecins praticiens. — La *Médecine moderne* et le *Bulletin médical* consacrent des articles à une idée émise par M. le Dr Dumas (de Lézignan). Il s'agirait de faire aux jeunes praticiens inexpérimentés, et souvent fort en peine de se tirer d'embarras dans les cas difficiles, un stage de quelques mois auprès d'un médecin plein d'ans et d'expérience, qu'il suppléerait lorsque cela serait possible, et qui lui mettrait la main à la pâte, l'initiant aux difficultés pratiques du métier qui ne s'apprend pas tout entier à l'Ecole et aux hôpitaux. L'idée est bonne et sage en théorie, et sa mise en pratique rendrait de signalés services aux vieux praticiens comme aux jeunes, sans compter les malades à qui cela épargnerait bien des audaces ou bien des timidités de la part des débutants appelés à les soigner, dit M. Bianchon. En réalité, on ne la fera jamais triompher, car... c'est désormais une mode anglaise.

Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Paris. — *Concours pour la nomination à deux places de Chirurgien des Hôpitaux de Paris.* — Ce Concours sera ouvert le lundi 26 mars 1900, *à midi*, à l'Administration centrale, avenue Victoria, 3. MM. les Docteurs en Médecine qui voudront concourir se feront inscrire au Secrétariat général de l'Administration de l'Assistance publique, *de midi à 3 heures.* Le registre d'inscription des Candidats sera ouvert le lundi 19 février 1900, et sera clos définitivement le samedi 3 mars, *à trois heures.*

Hôpital St-Antoine. — M. Gilbert Ballet : tous les dimanches, à partir du 21 janvier, à 10 heures (amphithéâtre de la clinique de la Faculté), leçon clinique sur les affections du système nerveux et la pathologie mentale. — M. Béclère : tous les dimanches, à 10 heures, conférence de radioscopie médicale avec présentation de malades.

Laboratoires de Radiographie. — Le Conseil municipal de Paris a accordé une subvention de 6,000 francs à chacun des trois laboratoires de radiographie et de radioscopie installés à Necker, Baudelocque et la Salpêtrière.

Chefs de Laboratoire. — Dans sa séance du 30 décembre 1899, le Conseil municipal de Paris a décidé qu'il sera placé à la tête de chaque laboratoire commun un Chef de Laboratoire nommé par le directeur de l'Assistance publique sur la présentation de la majorité des chefs de service de l'hôpital. Les Chefs de Laboratoire devront être choisis exclusivement parmi les docteurs en médecine, anciens internes ou anciens externes des hôpitaux. Ils seront nommés pour deux ans, et pourront être institués pour une nouvelle période de deux années renouvelable.

Prétendu scandale de l'Hopital Beaujon. — Plusieurs journaux ont parlé d'un nouveau scandale médical. D'après eux, un chirurgien aurait, au cours d'une opération pratiquée sur une malade, laissé dans la plaie « un rouleau de bandelettes ». La plaie se serait envenimée, mais au lieu de soigner la malade, on l'aurait renvoyée de l'hôpital. M. le Pr Berger, dans le service duquel, disait-on, les faits se seraient passés, a déclaré que les récits publiés étaient absolument fantaisistes. Il s'agit d'une femme entrée dans son service ; elle avait une appendicite et on a dû l'opérer. L'opération a été faite par l'assistant. Elle a été particulièrement délicate et il a procédé avec tous les soins et toute l'habileté désirables. Rien n'a été oublié dans la plaie, et la malade est sortie absolument guérie de l'hôpital.

Les Infirmiers Veilleurs de Nuit. — Un groupe d'infirmiers veilleurs de nuit des Hôpitaux de Paris vient de prendre l'initiative d'une pétition adressée à M. le Directeur de l'Assistance publique. Dans leur lettre, les infirmiers veilleurs ne réclament pas d'augmentation de traitement, mais sollicitent seulement une réglementation nouvelle et plus équitable des services. Assimilés aux garçons de jour, les infirmiers veilleurs demandent à alterner avec ceux-ci, de sorte que leur travail puisse commencer chaque soir à six heures au lieu de huit et prenne fin à six heures du matin au lieu de dix. Cette division de la journée en deux équipes donnerait aux veilleurs de nuit, comme à leurs camarades d'ailleurs, un peu plus de liberté et de bien-être. En effet, à l'heure actuelle, les garçons de jour commencent leur besogne à cinq heures du matin et finissent entre sept et huit heures du soir. La réforme, on le voit, n'est pas très grande, et peut-être la direction générale des Hôpitaux trouvera-t-elle aisément le moyen de donner satisfaction aux pétitionnaires, d'autant que ceux-ci, dans une lettre, affirment hautement leur entier dévouement aux malades dont les intérêts, disent-ils, ne sauraient être méconnus en aucun cas.

Assistance publique de Paris. — Le Préfet de la Seine vient de nommer membres du *Conseil de surveillance de l'administration générale de l'Assistance publique*, à Paris : MM. Louis Lucipia, Navarre, Adolphe Chérioux, Henri Rousselle, représentant le Conseil municipal de Paris. M. Masson représentant de la Chambre de Commerce, membre sortant. — M. le Dr Porak, représentant des médecins accoucheurs des hôpitaux en exercice. M. Worms représentant des administrations des Bureaux de Bienfaisance, membre sortant. M. Risler, représentant les maires et adjoints de la Ville de Paris, en remplacement de M. Thomas, décédé. M. Brouardel, doyen de la Faculté de Médecine, pris en dehors de toute catégorie, membre sortant. M. Bernheim, docteur en droit, pris en dehors de toute catégorie, membre sortant. M. Goudchaux président de la Société des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est, pris en dehors de toute catégorie, membre sortant. M. Raoul Bompard, député pris en dehorsde toute catégorie, en remplacement de M. Risler.

Inspectorat. — La préfecture de police fait des recherches très actives pour retrouver les traces de M. Louis Desmarets, âgé de soixante-cinq ans, ancien inspecteur de l'Assistance publique, disparu depuis le 13 juillet dernier. A cette date il quitta Paris.

Assistance privée à Paris. — *L'Asile des Vieillards de Vanves-Malakoff.* — La 9e Chambre correctionnelle a rendu son jugement sur les poursuites pour violences et voies de fait dirigées contre le directeur de cet établissement, l'économe, un infirmier, une infirmière et a condamné les prévenus.

Dispensaire municipal d'Ivry. — La municipalité ouvrière d'Ivry (Seine) vient d'ouvrir un dispensaire municipal où se donnent chaque jour des consultations médicales gratuites. Elle a obtenu des pharmaciens de la ville des conditions spéciales pour l'exécution des ordonnances.

Hospices de l'Eure. — *Dons.* — Mme veuve Parret, née Eugénie Courtois, en son vivant propriétaire à Thiberville, a, par son testament, legué 30,000 francs à l'orphelinat de Saint-Germain de Pont-Audemer, 25.000 francs à la commune de Thiberville pour fondation d'un lit à l'hospice de Bernay et 10.000 francs à la fabrique de l'église de la même commune de Thiberville.

Sanatorium pour Tuberculeux à Genève. — On va créer, à Genève, un sanatorium populaire destiné à recevoir les tuberculeux pauvres. Une souscription est ouverte à cet effet dans les journaux de cette ville.

Le Bateau-ambulance de la Croix-Rouge autrichienne. — On sait que, durant la guerre avec l'Espagne, la marine militaire américaine s'est trouvée fort bien des navires-hôpitaux qu'on avait installés pour cette campagne. L'Autriche, dont la flotte de guerre n'est pas du reste de première importance, possède dès maintenant un navire du même genre. Cette nouvelle ambulance flottante se nomme le *Graf Falkenhayn*. Elle a été complètement équipée et offerte au Gouvernement par des particuliers en l'honneur du Jubilé de l'empereur François-Joseph. Elle sera confiée aux bons soins de l'Association autrichiennede la Croix-Rouge.

Sanatorium de Nancy. — On va créer dans les environs de la ville de Nancy, un sanatorium destiné aux phtisiques indigents.

Sociétés et Congrès

Institut de France. — *Prix Osiris.* — Par décret du président de la République, en date du 12 janvier, l'Institut de France est autorisé à accepter, aux clauses, charges et conditions imposées, la donation faite à son profit par M. Daniel Osiris, suivant acte authentique du 29 novembre 1899, et consistant en valeurs mobilières comprenant une rente de 32,000 francs pour la fondation d'un prix triennal de 100.000 francs destiné à récompenser la découverte ou l'œuvre la plus remarquable qui se sera produite dans la Science.

Académie de Médecine de Paris. — *Candidature.* — Notre ami M. le Dr La Torre, de Rome, auteur de travaux distingués relatifs à la gynécologie, a posé sa candidature au titre de Correspondant étranger.

Société de Chirurgie de Paris. — *Séance annuelle.* — La séance annuelle de la Société de Chirurgie aura lieu le mercredi 31 janvier : Election : *Associés étrangers* : Sont élus associés étrangers, MM. Mac Ewen et Esmarch. — *Correspondants étrangers* : Sont élus membres correspondants étrangers, MM. Jonnesco, Matlakowski, Paci, Mayo, Robson, Rydygier et Souchon.

Association des Étudiants de Paris. — *Sections scientifiques.* — L'Association générale des Étudiants vient de procéder aux élections pour le renouvellement de son Comité. Les élus pour la section de médecine sont : MM. Guérin, Perrier et de Lacombe ; pour la section des Sciences : MM. Binet de Jassoneix, Lemonier et Tastevin ; pour la section de l'Institut agronomique, M. Perrier ; pour la section de pharmacie : M. Lamosme. Il n'y a eu que deux ballotages, en médecine et en pharmacie. Ces deux sections ont complété par un nouveau scrutin, le nombre de leurs délégués au Comité.

Les Conférences de la Société des Amis de l'Université. — La Société des Amis de l'Université, que préside M. Casimir-Périer, a organisé, cet hiver, pour la deuxième fois, une série de dix conférences qui seront faites à la Sorbonne, dans l'Amphithéâtre Richelieu, devant les étudiants de toutes les Facultés. Ces conférences, l'hiver dernier, ont eu un très grand succès, dont nous nous sommes fait l'écho. La première Conférence de cette année a eu lieu jeudi 11 janvier, à neuf heures du soir. Le conférencier est le Pr Brouardel, doyen de la Faculté de Médecine ; il a parlé sur ce sujet : « *la Tuberculose* ». Voici la liste des autres conférences scientifiques : 18 janvier, M. Louis Mangin, Maître de Conférences à la Sorbonne : *la Végétation dans les villes; les plantations à Paris.* — 25 janvier, M. Lippmann, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne : *la Photographie en couleurs.* — 22 février, M. d'Arsonval, membre de l'Institut, professeur au Collège de France : *les Effets physiologiques de l'électricité.* — 15 mars, M. Moissan, membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, professeur à l'Ecole supérieure de Pharmacie : *le Four électrique.* Ces conférences commencent à neuf heures très précises du soir, dans l'amphithéâtre Richelieu (nouvelle Faculté des Lettres).

Congrès des Médecins et Naturalistes Allemands de 1900. — Le Congrès des Naturalistes et Médecins allemands aura lieu à Aix-la-Chapelle du 17 au 21 septembre 1900.

Guerre, Marine et Colonies.

L'Hôpital Militaire de Vincennes. — L'hôpital militaire de Vincennes est situé sur le territoire de Saint-Mandé, et c'est au cimetière de Saint-Mandé que sont inhumés les militaires décédés dans cet hôpital ; c'est aussi à la mairie de cette dernière commune que sont établis les actes de décès. Beaucoup de personnes, ignorant cette particularité, s'adressent d'abord à la mairie de Vincennes : d'où résultent des retards et parfois des erreurs préjudiciables. Aussi le maire de Saint-Mandé vient-il de demander au Ministre de la Guerre que le nom de Saint-Mandé soit substitué à celui de Vincennes sur la désignation officielle de l'hôpital militaire dont il s'agit.

Service de Santé Militaire. — Par décret ministériel, en date du 9 janvier 1900, sont nommés pour les postes ci-après désignés : MM. les médecins-majors de première classe Marty, pour l'Hôpital militaire Saint-Martin, à Paris ; — de Schuttelaere, pour être médecin-chef des troupes de l'armée de terre détachées à Diégo-Suarez ; — Reboul, pour l'Hôpital militaire de Belfort ; — Spire, maintenu au 35e régiment d'infanterie ; — Lévy, pour le 42e régiment d'infanterie ; — Camichel, désigné pour être médecin-chef de l'Ecole militaire préparatoire d'infanterie de Saint-Hippolyte-du-Fort ; — Gerbaux, pour le Service médical du détachement du génie envoyé à Diégo-Suarez ; — Camus pour l'école militaire d'infanterie de Saint-Maixent ; — Baills, pour le 94e d'infanterie ; M. le médecin-major de deuxième classe Godin, pour le 142e d'infanterie. MM. les médecins aides-majors de deuxième classe Busy,

maintenu aux salles militaires de l'Hospice mixte d'Épinal ; — Pélegrin, pour le 27e bataillon de chasseurs à pied ; — Ecochard, désigné pour le 1er de dragons.

Service de Santé de la Marine. — M. Piton, médecin principal du cadre de Brest, récemment désigné pour servir au cinquième dépôt des équipages de la flotte à Toulon, qu'il n'a pas encore rejoint, est affecté au premier dépôt à Cherbourg, où il remplacera M. le médecin principal Infernet. M. Mesny, médecin de deuxième classe du cadre de Brest, est désigné pour servir à la défense mobile d'Oran. M. Loro, médecin de deuxième classe du cadre de Cherbourg, est désigné pour remplacer sur l'*Achéron* (division navale de Tunisie) M. le docteur Brunet. Le médecin de 1re classe Geay de Couvalette est promu médecin principal.

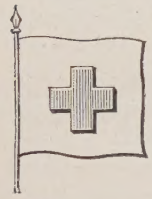

La Médecine dans le Conflit Anglo-Boër. — Secours. — *Suisse.* — La direction de la Croix-Rouge suisse s'est réunie à Aarau pour prendre une décision au sujet de l'emploi des sommes recueillies en faveur des blessés et malades de la guerre sud-africaine. Il est parvenu 15,591 francs et l'on prévoit que d'autres dons parviendront encore à la direction. Celle-ci a décidé d'envoyer deux ou trois médecins dans l'armée des Boërs.

Transvaal. — A Johannesburg, le 26 octobre 1899, la Société de Bienfaisance française a remis à l'hôpital son asile de nuit avec quarante lits tout prêts. Ça a produit un grand effet. Le consul a installé une centaine de lits dans des écoles et des couvents, avec tout le matériel pour faire marcher l'ambulance. Les Boërs sont très sensibles à tout cela ; aussi la colonie française est-elle bien cotée auprès du gouvernement.

Blessures. — Les dum-dum font des blessures épouvantables ; les Sœurs de l'hôpital de Johannesburg, n'ont jamais vu chose pareille. On offre aux Boers de leur en faire en vingt-quatre heures, et ils ne veulent pas.

Maladies. — Dépêche de Ladysmith, 14 janvier : La fièvre entérique a causé 1 décès le 12 et 10 le 13 janvier.

La fièvre typhoïde décime les troupes à Ladysmith ; sur un bataillon de 550 hommes 90 ont été atteints.

La petite vérole a éclaté parmi les indigènes de Berea (Basoutoland).

Médecine d'État et Hygiène.

Dispensaire de Salubrité de Paris. — *Concours.* — Le Concours pour cinq places de médecins-adjoints du Dispensaire de Salubrité de la Préfecture de police avait réuni plus de vingt-cinq candidats et s'est terminé par les nominations suivantes : MM. les Drs Isidor, Bize, Léon Bizard, Monel, Bois.

Commission nationale d'Hygiène publique. — En exécution d'une résolution de la Chambre, les bureaux ont nommé une grande Commission de 33 membres chargée de toutes les questions relatives à l'Hygiène publique. Cette Commission est ainsi composée : 1er bureau, MM. Déribéré-Desgardes, Gascon, Pourteyron ; 2e bureau, MM. Herbert, Borne, Lerolle, 3e bureau, MM. Dr Delbet, Thierry-Delanoue, Robert ; 4e bureau, MM. Henri Ricard (Côte-d'Or), Ermant Amodru ; 5e bureau, MM. Dr Villejean, Morel, Gautret ; 6e bureau, MM. Bachimont, Audiffred, Léo Melliet ; 7e bureau, MM. Dr Emile Dubois (Seine), Krantz, Stanislas-Ferrand. 8e bureau, MM. Dr Ferroul, Aymé, baron de la Chevrelière, Néron-Bancel ; 9e bureau, MM. Limouzain-Laplanche, Chopinet, Vazeille ; 10e bureau, MM. Labussière, Rouland, Malaspina ; 11e bureau, MM. Dr Vaillant, Lachaud, Colliard. — Sur ces 33 membres il y a 13 Médecins et 3 Pharmaciens. Elle a élu président M. le Dr Dubois (Seine) ; vice-présidents, MM. Villejean, Ricard (Côte-d'Or) et Borne ; secrétaires MM. Morel, Vazeilles et Ferroul.

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 2e semaine de 1900, 999 décès, chiffre inférieur à celui de la semaine précédente (1,092) et la moyenne ordinaire des semaines de janvier (1055). La fièvre typhoïde a causé 9 décès, chiffre identique à celui de la semaine précédente (la moyenne est de 6). Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins présente une nouvelle diminution (42 cas nouveaux au lieu de 59 la semaine précédente). La rougeole (12 décès), la scarlatine (5), la coqueluche (3), la diphtérie 5) présentent des chiffres voisins de la moyenne. La variole n'a causé aucun décès. Il y a eu 20 suicides et 16 autres morts violentes. On a célébré à Paris 349 mariages. On a enregistré la naissance de 1,135 enfants vivants (592 garçons et 543 filles), dont 801 légitimes et 334 illégitimes. Parmi ces derniers, 51 ont été reconnus immédiatement.

Hygiène des Écoles de Paris. — Pour les enfants malades, la Caisse des Ecoles du 18e arrondissement de Paris a délivré l'an dernier 2,122 bons de pain ; elle fait donner les soins par des médecins et des chirurgiens ; elle a créé et subventionné des dispensaires ; enfin, elle va posséder sa maison de campagne où seront envoyés à l'air pur, au vert des champs, loin de la petite chambre maternelle où les poumons respiraient si mal, les petits souffreteux qui reviendront à la santé, qui renaîtront à la vie. Montmartre possède, pour acquérir son « château », 100,000 fr. en caisse ; elle a sollicité et obtenu du Pari mutuel 40,000 fr., ce qui fait 140,000. Elle espère avoir pour ce prix-là une belle maison.

Les Médecins et la Loi sur les Accidents. — *Frais de médecins* : 1° Les dispositions sur la gratuité ne paraissent point opposables aux médecins appelés à délivrer des certificats. 2° Un « certificat de médecin » devant être joint

à la déclaration d'accident, le chef d'entreprise se trouve astreint à cette production complémentaire, aussi bien qu'à la déclaration elle-même ; il est donc tenu de se procurer à ses frais le certificat médical ; il en est de même de la victime de l'accident et de ses représentants si, usant de la faculté reservée par la loi, ils prennent l'initiative de la déclaration d'accident ; 3° Le juge de paix pouvant « désigner un médecin pour examiner le blessé », les honoraires de ce médecin doivent être admis en taxe, d'après les tarifs civils, comme en toute autre matière judiciaire ; 4° Enfin, en ce qui concerne les « frais médicaux » devant être « supportés » par le chef d'entreprise, le médecin traitant a le droit de répéter ses honoraires d'après les conventions ou l'usage, sous la seule réserve de l'application par justice du tarif de l'Assistance médicale gratuite, au cas où il a été directement appelé par la victime de l'accident.

L'Influenza. — *Angleterre*. — Plusieurs villes anglaises présentent depuis quelque temps (une, deux ou trois semaines suivant les villes) une mortalité fort élevée, due à une épidémie de grippe. On se rendra compte de la gravité du mal par les chiffres suivants : le coefficient de la mortalité anglaise normale pendant les semaines de décembre et janvier est de 18 sur 1,000 habitants. Or, ce chiffre s'est élevé pour la première semaine de 1900 à 37 pour Londres, à 45 pour Brighton, a 41 pour Goydon, à 34 pour Liverpool, à 33 pour Norwich, à 41 pour Nottingham, à 37 pour Plymouth (et 50 précédemment), à 33 pour Portsmouth à 43 pour Preston. En ce qui concerne Londres, la grippe sévit depuis le milieu de décembre. Pendant la première semaine de 1900, il y a eu 3,266 décès, tandis que la moyenne des dix années précédentes n'est que de 2,157 décès soit un excès de 1,109 décès pour cette seule semaine. Il n'est pas douteux que la grippe ne soit la principale, sinon l'unique cause, de cet accroissement du nombre des décès. Conformément à ce qu'on observe d'habitude, les jeunes enfants ne participent pas à l'épidémie de grippe. Elle pèse surtout sur les vieillards.

La Rage au Transvaal. — Les maisons de Johannesburg, abandonnées depuis la guerre, sont visitées par des bandes de chiens errants. Ce serait un grand danger en France, à cause de la rage ; mais dans le sud de l'Afrique la rage n'existe pas. Ce sont pourtant les mêmes espèces de chiens.

Peste. — *Portugal*. — Aucun cas ni aucun décès n'ont été constatés à Oporto. Depuis le commencement de l'épidémie jusqu'à aujourd'hui, 287 cas et 109 décès ont été enregistrés.

Brésil. — Une dépêche privée annonce que la peste bubonique a fait son apparition à Rio-de-Janeiro. Un enfant est mort et l'on signale un autre cas.

L'Hygiène de Madagascar en 1899. — *Peste*. — Un cordon sanitaire établi, le 15 octobre, sur les limites de la commune de Tamatave, à cause de la réapparition de la peste, n'a pas été accueilli favorablement par le commerce et la population. Cependant la situation sanitaire imposait d'énergiques mesures, dans l'intérêt général. La mortalité est en diminution sur les chiffres du mois d'octobre, avec 25 décès seulement. Sur 16 cas de peste, 9 ont été mortels. Mais rien ne fait actuellement redouter une marche ascendante de l'épidémie, laquelle a frappé seulement des Malgaches et des Chinois. Des mesures sanitaires ont été prises contre l'importation de la peste. Un lazaret a été organisé confortablement. On installe un jardin d'essais à Majunga, ainsi qu'à Mananjary. Celui-ci est déjà bien pourvu, et en mesure de fournir à Tamatave une certaine quantité de pieds d'eucalyptus.

Divers.

La Santé du Dr Calmette. — De Lille, on télégraphie que l'on a des craintes sur la santé du Dr Calmette, directeur de l'Institut Pasteur. Depuis quelques jours, il est alité. On a pu croire que le savant dans son laboratoire, était atteint de la peste ; mais la maladie a, depuis, pris un caractère plus franc : il s'agit de broncho-pneumonie compliquée d'abcès amygdaliens. Symptôme néanmoins rassurant, l'état du malade s'est légèrement amélioré après l'opération d'un abcès qui a eu lieu.

La Fortune et la Science. — *Les Prix de la Fondation Nobel*. — On commence à se préoccuper de l'échéance à laquelle devront être attribués les prix d'honneur de la fondation Nobel, l'inventeur de la dynamite. Avec l'approbation des héritiers, les conditions stipulées par le testament ont été quelque peu modifiées, en ce sens que les prix, qui s'élèvent à un million de francs, ne seront pas décernés exclusivement pour des travaux effectués pendant l'année écoulée, mais pour servir de récompense à tout un ensemble de recherches et couronner la carrière d'un savant ou d'un philanthrope. Parmi les candidats on met en avant les noms de M. le Dr Rœntgen (*radiographie*), le Dr Nordenskjold et le Dr Jansen (*découvertes géographiques*), le Dr Henri Dunant (*Croix-Rouge*), les divers Instituts de Bibliographie, imaginés à la suite de la création du Dr Marcel Baudouin, etc., etc.

L'Opération d'Yvette Guilbert. — On s'est un peu hâté d'annoncer qu'Yvette Guilbert est rétablie tout à fait. Bien que, fort heureusement, sa guérison soit aujourd'hui certaine, par suite de complications survenues après l'opération, la pauvre Yvette devra garder le lit jusqu'à la fin de février. Des mois de repos et de soins lui seront alors indispensables pour rétablir sa santé ébranlée.

Les Médecins conférenciers. — M. le Dr Paul Farez licencié en Philosophie a fait le 18 janvier une conférence à l'Institut psycho-physiologique, 4, rue Saint-André-des-Arts, sur *l'hypnotisme et la psychologie dans l'œuvre de Durand de Gros*. M. le Dr Poittevin, de l'Institut Pasteur, a fait récemment une conférence sur les Maladies évitables.

M. Brouardel, doyen de la Faculté de Médecine, a fait, sous la présidence de M. Casimir Périer, une conférence sur la tuberculose. Il a constaté qu'il y a en France trois foyers principaux de tuberculose : Paris, Lyon et la Bretagne. Après avoir exposé que le fléau provient de la malpropreté, de l'humidité et de l'insalubrité des logements, M. Brouardel a discuté les deux systèmes anglo et alle-

mand, consistant à combattre la phtisie par la salubrité des logements ou par des sanatoria. Il estime nécessaire d'utiliser ces deux systèmes, si on veut arriver à un résultat efficace.

Distinctions Honorifiques.— Une médaille de vermeil est décernée à M. Mevel, médecin à Douarnenez, pour son dévouement à l'occasion de maladies épidémiques.

Les Médecins chasseurs. — Au Lys, chez le baron Henri de Rothschild, *docteur en médecine*, récemment chasse de faisans. — Au nombre des chasseurs, MM. les Drs Truosseau et Delbet.

Les Manuscrits de Médecins anciens. —Aux archives de l'Aube, on vient de cataloguer un grand nombre de manuscrits inédits. Entre autres documents ayant une haute valeur, il y a les consultations écrites du célèbre médecin Tissot, données à la femme d'un prince. Il serait intéressant de les publier.

Les Médecins des Duels.— Duel entre M. Henri Guérau de Latorre et le prince Ben-Aïad; MM. les Drs Félizet et Pierre Fredet assistaient les combattants.

Les Médecins et l'Escrime. — Le Cours d'Escrime des magasins du Bon Marché a fêté le 25e anniversaire de sa fondation. Noté, au hasard du crayon, M. le Dr de Pradel.

Mariages de Médecins. — M. Le Dr Paul Batigne, ancien interne des hôpitaux, a épousé Mlle Geneviève Roussel, fille de l'avocat et ancien batônnier qui a plaidé dernièrement pour la « Jeunesse royaliste », devant le Tribunal de Montpellier. — M. et Mme Sanchez de Larragoiti donneront, le samedi 3 février, une soirée dansante dans leur bel hôtel de l'avenue d'Iéna, à l'occasion de la signature du contrat de mariage de leur fille, Mlle Raphaëla Sanchez de Larragoiti, fiancée au baron Robert Pasquier, docteur en médecine. Le mariage, qui aurait dû avoir lieu ces jours derniers, il a été retardé par une fièvre typhoïde dont le fiancé fut atteint en octobre dernier, sera célébré le 12 février à Saint-Pierre de Chaillot.— M. Lucien-Charles-Jean Bertherand, docteur en médecine, et Mlle Jeanne-Joséphine Girardot. — M. Henri-Emile Ruelle, docteur en médecine, et Mlle Marie- Louise Bouy. — Il a été célébré à Brest le mariage du Dr Eugène Rousseau, médecin aide-major de réserve au 19e régiment d'infanterie, et de Mlle Marcelle Hautin. — D'après le *Gaulois*, notre excellent confrère, M. le Dr Bérillon va épouser dans peu Mlle Mathis.

Variétés et Anecdotes.

Assurance Médicale mutuelle de Paris contre la mortalité.

M. le Dr L. Bélières, vice-président de la Société du IXe arrondissement de Paris, vient de prendre l'initiative d'un projet intéressant. Il s'agit de fonder une *Société d'Assurance mutuelle, sans frais généraux*, sans bureaux, sans actionnaires, sans limite d'âge, sans examen préalable. Cette Société, idéale par sa simplicité, fonctionnerait de la façon suivante. Chaque fois qu'il surviendra un *décès* parmi les membres de la Société du IXe arrondissement, tous ses membres s'engagent à payer une somme de *cinq francs* qui sera versée de suite, non à titre de secours, mais comme une dette, à la famille du sociétaire décédé, quelle que soit la situation de fortune ; la famille restant libre de rendre la somme à la Société, qui décidera de son emploi, Pour la Société qui compte 220 membres, il s'agirait donc d'une somme de 1.100 francs. Or, les statistiques montrent que la moyenne des versements annuels ne dépassera pas 15 francs. Si on se rend compte que les Compagnies d'Assurances exigent 38 fr. 34, pour assurer une somme de 1.000 francs à quarante-cinq ans, on verra combien le projet de M. Bélières peut être utile. Toutes les sociétés médicales feront bien de l'étudier. (*Gaz. des Hôp.*)

Comme nous l'avons dit plus haut, ce système d'Assurances est bien connu. On l'emploie depuis longtemps, en Vendée en particulier, pour la mortalité du... Bétail.

Nous nous sommes occupé de la question; mais M. Bélières a eu le mérite de partir en guerre *le premier* dans le monde médical. Compliments, mais attention aux *cotisations*, comme je l'ai dit ci-desssua! M. B.

AVIS A NOS LECTEURS.

Conformément à ce que nous avons annoncé, nous publierons, à partir du **15 Février** prochain, la

BIBLIOGRAPHIA MEDICA,

[Index Medicus]

recueil mensuel, dont le premier numéro contiendra la Bibliographie médicale du mois de janvier 1900, soit 3 à 4,000 indications bibliographiques.

S'adresser à l'Institut Int. de Bibliographie Scientifique pour tous renseignements et abonnements.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93.— PARIS.

POSTES MÉDICAUX VACANTS.

DEMANDES.

1° A céder à trois heures de Paris, excellente clientèle de 11,000 fr., en moyenne, presque entièrement touchés. Prix : 4,000 francs dont 3000 comptant.

2° Poste médical à prendre dans l'Aisne. Subvention : 350 francs.

3° Place d'Interne à l'Hôpital du Mans, vacante de suite et une autre pour le 15 avril. — 12 inscriptions — 500 francs la première année et 600 francs la seconde, nourri, chauffé, logé.

Pour les différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 216.